

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1973)**

Heft 252

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

En retard d'une crise

Le Conseil fédéral faisait du scrutin du 2 décembre un vote de confiance. Dans ce but, il veillait à ne pas déplaire, comme s'il était éligible par le peuple, et à la veille de l'être. Beaucoup de hausses, celles notamment qui sont nécessaires pour combler le déficit béant des régies publiques, étaient prêtes. Elles furent retardées pour que la démonstration de l'efficacité des arrêtés fût probante. A 9,5 % d'inflation, ce fut très c.q.f.d.

En fait, le Conseil fédéral a été servi, très largement du moins, par les événements. Ce relent d'économie de guerre, ces récessions à l'horizon noir ont suscité un réflexe patriotique. Le moment était mal choisi pour semer la pagaille économique.

Mais il est évident, et pour les mêmes raisons, que les mesures ratifiées par le peuple ne sont plus le remède adéquat et suffisant.

Nous avons à plusieurs reprises démontré ici que l'inflation était entrée dans sa phase accélérée. Elle est caractérisée par la fuite devant la monnaie, la recherche de valeur refuge y compris les matières premières. La crise du pétrole ne fait que stimuler encore ce phénomène profond en y ajoutant des éléments de désordre.

De nombreux secteurs économiques ne vont plus pouvoir résister à ce rythme. Une récession com-

mencera déjà à développer ses effets, que l'inflation sera encore à son apogée.

Dans cette perspective de difficultés graves, la bataille de l'Union syndicale avait son sens. Il était opportun de faire comprendre que le poids des circonstances pénibles ne devait pas unilatéralement peser sur les seuls salariés.

Qu'on nous permette de dire que la bataille a été mal menée. Jucker a cru bon de prétendre que non seulement un contrôle des salaires était injuste (ce qui était son devoir), mais que de surcroît un contrôle des prix serait inopérant (comme s'il n'avait pas été opérant lors de la dernière guerre, et depuis, dans de nombreux pays). Ainsi la lutte apparaissait plus égoïste que riche d'un contre-plan économique.

Mais il ne s'agit plus seulement aujourd'hui de proposer un contrôle des prix. La situation exige des mesures plus rigoureuses encore, capables de susciter une vraie adhésion populaire. Notamment l'interdiction de toute spéculation, ce qui implique la création immédiate d'un statut du sol urbain. Une fiscalité plus rigoureuse sur les hauts revenus, une partie des ressources ainsi obtenues étant gelées au titre de réserves anti-récession.

Ce n'est pas le rationnement de la benzine qu'il faut préparer, mais un plan anti-stagflation, inspiré par une volonté égalitaire. Et pour cela, les quatre-z-arrêtés ne sont pas les quatre-z-as.

A nos lecteurs: un an III de DP hebdo

Pour une troisième année de DP hebdo ! Pour que ce journal vive et se développe, continuez à le soutenir et abonnez vos amis !

Au moment des échéances de fin d'année, nous ne voulons pas faire de phrases inutiles.

« Domaine public » vit depuis dix ans du seul soutien de ses lecteurs, et plus que jamais l'équipe rédactionnelle tient à cette forme de confiance, à cette collaboration avec les amis du journal.

Il n'y a pas autre chose à ajouter !

Tout au plus merci à ceux qui permettront que DP paraisse en 1974 dans la même indépendance que jusqu'ici.

Indépendance financière : cet hebdomadaire refuse l'invasion dangereuse de la publicité, et il reste l'un des seuls à se tenir strictement à cette règle.

Indépendance politique : s'il veut être un rassemblement de la gauche, DP n'émerge à aucun budget d'aucune organisation politique.

(mode d'emploi en pages suivantes)

J.A. 1000 Lausanne

Hebdomadaire romand
No 252 6 décembre 1973
Dixième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 33 francs
jusqu'à fin 1974: 36 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 1047
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
(bureau ouvert le matin)
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro:

Rudolf Berner
Jean-Claude Crevoisier
Jean-Daniel Delley
René Duboux

252